

Notice de montage

Seculine® Vario, type 11

Protection contre les chutes de toit plat selon la norme EN 795:2012 type A et CEN/TS 16415: 2013 type A.

Construction d'ancrage / point de fixation de l'équipement de protection individuelle contre les chutes.

à fixer sur dalles alvéolées de béton armé

REMARQUES PRELIMINAIRES

Avant l'installation du potelet **Seculine®Vario**, vérifier la capacité de charge du toit. Les dispositions techniques en matière de construction doivent être respectées. Jusqu'à 11 kN de charge (selon la version) peuvent se produire sur la tête du potelet **Seculine®Vario**.

Attention !

Le potelet **Seculine®Vario** ne doit pas être utilisé comme œillet de transport ou comme point d'ancrage de charges. Utiliser exclusivement des pièces d'origine du système **Seculine®Vario**. Faire effectuer le montage uniquement par du personnel qualifié. La présente notice de montage doit être lue et comprise.

Conformément à la norme DGUV 201-056 (assurance accidents légale allemande) et la norme DIN EN 795, 10/2012, une documentation concernant le montage doit être établie. Pour ce faire, il est nécessaire d'apposer avant l'implantation sur le toit un numéro séquentiel sur chaque potelet Securant® installé et de documenter avec des photographies. Les photos doivent pouvoir être clairement associées au point d'ancrage. À cet égard, l'exécution professionnelle de la fixation en particulier doit être visible. La documentation complète doit être remise au maître d'ouvrage à la réception des travaux. Elle fait partie intégrante de la réception des travaux et du contrôle ultérieur régulier réalisé par un expert.

Pour ce faire, notre application APP (<http://app.secupohl.com>) un outil pratique, est disponible.

MONTAGE

- en cas d'utilisation avec corde Secu (corde en fibres synthétiques) : min. 2,5 m du bord de l'ouvrage / max. 7,5 entre les potelets
 - en cas d'utilisation avec un câble en acier inoxydable : max. 10,0 m entre les potelets
1. Introduire par le bas les vis à tête hexagonale M8x45 avec rondelle fournies dans les trous prépercés de la plaque d'acier à 8 trous.
 2. Positionner le potelet Vario avec socle sur les boulons filetés.
 3. Installer les rondelles en aluminium, la rondelle Grower et les écrous fournis et visser solidement. Couple 16 Nm. Utiliser une clé dynamométrique.
 4. Marquer l'entraxe des perforations de la plaque d'acier sur la surface en béton.
 5. Percer des trous avec un foret à béton Ø 16 mm, profondeur 65 mm min. pour du béton plein, dans la dalle alvéolée. Pour cela, respecter la position des torons de serrage. L'axe des chevilles doit être à une distance minimale de 50 mm par rapport à l'axe du toron de serrage ! La distance par rapport au bord de plaque doit être de 150 mm minimum.
 6. Introduire la cheville dans la perforation, la cheville à expansion doit affleurer la surface du béton.
 7. Buriner un peu de béton dans la zone des vis à tête hexagonale M8 pour que la plaque d'acier affleure.
 8. Visser les vis à tête hexagonale M10 avec rondelle fournies au travers des trous du socle dans la cheville avec un couple de 20 Nm.
Utiliser une clé dynamométrique
 - La cheville est correctement ancrée et ne peut être sollicitée que lorsque le couple prescrit est atteint
 9. Raccorder l'ensemble des couches de toit conformément aux règles techniques.
 10. Monter les composants Seculine®Vario conformément à la notice de montage séparée

Prérequis

- Uniquement dans des dalles alvéolées de béton armé disposant d'une homologation technique générale
- Classe de béton : min. B55 ou C 45/55
- La largeur d'alvéole ne doit pas dépasser 4,2 fois la largeur de bande

